

COMMUNE DE PETIT-LANDAU

**PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PETIT-LANDAU
SEANCE DU 30/09/2025****Sous la présidence de Madame Carole TALLEUX, Maire,**

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, et constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 19 h 30.

Présents (14) : Mesdames et Messieurs, Carole TALLEUX, Maire

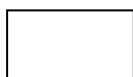
Jean-Marc GINDER, Christian BUTSCHA, Adjoints au Maire,
Joseph CARNEMOLLA, Christine CARRERA, Stéphane ESSLINGER, Arnaud FLANDRE, Armand HEITZ, Didier KERN, Jean-Baptiste MEYER, Thomas MAUVAIS, Sandrine SCHNEIDER, Alexandra STEMMELIN, Myriam WENDLING conseillers municipaux.

Ont donné procuration (1) : Laetitia ORTSCHITT, qui a donné procuration à Jean-Marc GINDER.,

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, Alexandra STEMMELIN, conseillère municipale, est désignée secrétaire de séance, assistée de Nicolas NUNNINGER, Secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2025.
2. Déplacement des membres du Conseil Municipal et des agents communaux à l'Assemblée Nationale.
3. Déplacement des membres de la Commission Jeunes au Sénat.
4. Déplacement du Maire et des adjoints au salon des Maires.
5. Subvention exceptionnelle à l'association « Les Mulhousiennes ».
6. Divers.



1. Approbation du comptes rendus des réunions du Conseil Municipal du 17 juin 2025.

Le compte rendu de la séance du 17 juin 2025 n'appelant pas d'observation est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

2. Déplacement des membres du Conseil Municipal et des agents communaux à l'Assemblée Nationale.

A l'invitation du député de la circonscription, la Commune de Niffer a organisé une visite de l'Assemblée Nationale pour les élus et les agents de la Commune le mercredi 15 octobre 2025.

Comme il restait de la place par rapport à la taille maximale du groupe pouvant être accueilli au palais Bourbon, il a été proposé aux élus et aux agents de la Commune de Petit-Landau de se joindre au groupe de Niffer. Trois élus et quatre agents de Petit-Landau participeront donc au déplacement.

Il est proposé de prendre en charge par la Commune les frais de déplacement (train + métro) et de repas pour les personnes de Petit-Landau concernées.

A noter que les billets de train ayant été achetés par la Commune de Niffer, ils seront par conséquent payés à cette dernière, sur présentation du détail des frais et après réception d'un titre de recette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la prise en charge des frais de déplacement (transport + repas) des 7 élus et agents communaux de Petit-Landau dans le cadre de la visite de l'Assemblée Nationale le 15 octobre 2025.
- **PREND ACTE** que le montant des tickets de trains sera à rembourser à la Commune de Niffer.
- **CONSTATE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2025 (compte 6238).
- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tout document afférent.

3. Déplacement des membres de la Commission Jeunes au Sénat.

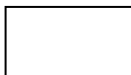
Comme évoqué lors de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2025, le groupe de la Commission Jeune se rendra à Paris pour visiter le palais du Luxembourg à l'invitation de Mme Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin.

Un groupe de 17 jeunes et 6 accompagnateurs a ainsi été constitué. La visite se déroulera le mercredi 25 octobre 2025.

Il est proposé de prendre en charge par la Commune les frais de déplacement (train + métro) et de repas pour les personnes concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la prise en charge des frais de déplacement (transport + repas) des 23 personnes de la Commission Jeunes de Petit-Landau dans le cadre de la visite du Sénat le 22 octobre 2025.
- **CONSTATE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2025 (compte 6238).
- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tout document afférent.



4. Déplacement du Maire et des adjoints au salon des Maires.

Mme le Maire et deux Adjoints au Maire se rendront au Congrès des Maires du 18 au 20 novembre 2025 à Paris – Porte de Versailles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la prise en charge des frais de transport, d'hébergement et d'inscription pour le déplacement de Mme le Maire et des Adjoints au Salon des Maires,
- **CONSTATE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2025.

5. Subvention exceptionnelle à l'association « Les Mulhousiennes ».

Depuis 2014, l'Association les Mulhousiennes organise une course/marche pour récolter des fonds dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

Comme depuis plusieurs années, la Commune de Petit-Landau souhaite s'associer à cet élan de générosité en participant financièrement à l'opération.

Ainsi, 6 landaunaises ont ainsi participé à l'édition 2025 des Mulhousiennes.

La Commune versait les années précédentes une participation de 5 € par participant

Etant donné que certains habitants n'ont pas pu s'inscrire faute de place, et que d'autres ont participé via leur entreprise, Madame le Maire propose d'arrondir cette année le montant versé à l'association « Les Mulhousiennes » à 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le versement de 100 € à l'association caritative « Les Mulhousienne ».
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2025.
- **CHARGE** Mme le Maire du versement de la subvention et de la signature de tout document afférent.

6. Divers.

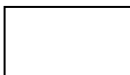
La rencontre annuelle entre les communes de Petit-Landau, Reigolswill et Bad Bellingen se tiendra le samedi 11 octobre. Au programme, visite du Musée de l'Auto et repas à la salle polyvalente.

Stéphane ESSLINGER a participé à la réunion des Amis des Landes. Diverses informations sur la vie de l'association et sur les jumelages entre les communes haut-rhinoises et landaises ont été échangés.

Myriam WENDLING a assisté à l'assemblée générale de l'EHPAD les Molènes. L'établissement se porte et fonctionne globalement bien.

Quelques chiffres pour 2024 :

- 24 admissions et entre 65 et 75 résidents.
- 14 personnes sous tutelle, 10 bénéficiaires de l'aide sociale, 11 personnes ont plus de 96 ans, 1 centenaire.
- L'âge moyen d'admission est de 87,33 ans (en augmentation).
- Le temps moyen de séjour est de 3,17 années.
- 1 584 évènements et activités ont été organisés en 2024 à destination des résidents. Soit 4 par jour, et 111 participants par jour.
- Le taux de satisfaction est de 93%.
- Du point de vue financier, un déficit de 48 400 € est constaté sur l'exercice 2024. Ce qui est assez peu en comparaison à d'autres établissements de ce type.



Christian BUTSCHA fait le point sur les différents chantiers en cours.

Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire.

La partie toiture a été adaptée et les panneaux photovoltaïques ont été posés.

Tout a pu être achevé en temps et en heure pour la rentrée scolaire.

Le branchement ENEDIS est en attente. A noter que 3 points de livraison sont prévus (autoconsommation, alimentation de l'école, revente). Mais il faut regrouper la coupure d'urgence au même endroit pour des raisons de sécurité.

Un devis complémentaire pour habiller la planche de rive basse côté ouest (2 000 € environ) a été validé.

Déplacement monuments aux Morts.

Les travaux avancent bien. L'excellent travail de l'entreprise est souligné par les membres du Conseil Municipal.

Les enrobés du parking ont été posés cette semaine. Les plantations sont en place. Les arbres seront plantés courant octobre.

La pose des bornes de recharges pour véhicules électriques avance également.

La fin des travaux est toujours prévue pour le 11 novembre.

La séance est levée à 20h30.



**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du conseil municipal de la commune de Petit-Landau
Séance du 30/09/2025**

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2025.
2. Déplacement des membres du Conseil Municipal et des agents communaux à l'Assemblée Nationale.
3. Déplacement des membres de la Commission Jeunes au Sénat.
4. Déplacement du Maire et des adjoints au salon des Maires.
5. Subvention exceptionnelle à l'association « Les Mulhousiennes ».
6. Divers.

Nom & Prénom	Fonction	Signature	Procuration
TALLEUX Carole	Maire		
GINDER Jean-Marc	1° adjoint		
BUTSCHA Christian	2° adjoint		
ORTSCHITT Laetitia	3° adjoint	Procuration à Jean-Marc GINDER	
MEYER Jean-Baptiste	Conseiller municipal		
ESSLINGER Stéphane	Conseiller municipal		
STEMMELIN Alexandra	Conseillère municipale		
MAUVAIS Thomas	Conseiller municipal		
FLANDRE Arnaud	Conseiller municipal		
WENDLING Myriam	Conseillère municipale		
CARNEMOLLA Joseph	Conseiller municipal		
HEITZ Armand	Conseiller municipal		



SCHNEIDER Sandrine	Conseillère municipale		
CARRERA Christine	Conseillère municipale		
KERN Didier	Conseiller municipal		

